



Conditions d'utilisation: Les Hauts-de-Nendaz

1. Description de l'appartement et infos pratiques

Bâtiment A.

Garage souterrain, place A2.

Ascenseur.

Appartement A2 au 2^e étage.

3,5 pces (65 m²).

Terrasse sud, est et nord avec vue sur les Alpes et la vallée du Rhône.

Situation calme et proche des commerces, départ de la télécabine pour Tracouet à 50 mètres, départ des bus pour Siviez à côté de la télécabine.

4 lits: 1 chambre à coucher avec 1 lit double, 1 chambre avec 2 lits superposés et bureau de travail avec PC relié à Internet par le téléseuil et imprimante.

Salle d'eau avec baignoire, douche, WC et lavabo.

WC séparés avec lavabo.

Cuisine équipée avec cuisinière vitrocéramique, four, lave-vaisselle, réfrigérateur et congélateur séparés, machine à café avec capsules (Nespresso), caquelon à fondue avec réchaud électrique, grill à raclette pour demi-meule, etc.

Salon, chambres et cuisine avec parquet vitrifié. **Attention, il est interdit de marcher sur le parquet avec des haut-talons.**

TV avec de multiples chaînes, lecteur DVD et radio.

Humidificateur à disposition.

Local à skis et à chaussures avec case métallique réservé pour l'appartement A2 (accès depuis l'extérieur du bâtiment, à côté de la porte d'entrée).

Cave au sous-sol.

Lave-linge et sèche-linge à prépaiement (2 CHF) à disposition au sous-sol.

Un fer à repasser et un tissu de protection de 120x60 cm sont à disposition.

Literie, linge de lit et de maison à disposition.

Vaisselle, couverts et batterie de cuisine sont à disposition: les dégâts doivent obligatoirement être annoncés aux propriétaires. Le remplacement du matériel est aux frais des locataires et à payer aux propriétaires à la fin du séjour, selon liste de prix.

Un jeu de clés est à disposition; attention, clé différente pour chaque local.

Une télécommande pour ouvrir la barrière sur le chemin d'accès au bâtiment et la porte de garage est à disposition; les clés fonctionnent également pour cet usage. Une deuxième clé pour la porte d'entrée de l'appartement est à disposition (dans le tiroir du salon).

Au début et à la fin du séjour, contacter les propriétaires pour la remise du jeu de clés. Le nettoyage du linge sale et du logement sera effectué par vos soins.

Les ordures doivent être déposées dans les conteneurs le long du chemin d'accès au bâtiment.

Un aspirateur est à disposition dans l'armoire en face de la salle de bains. **Merci de nettoyer la brosse après usage.**

En hiver, en l'absence de locataire, la température est abaissée à 18° C. Vous pouvez demander aux propriétaires d'augmenter la température à 22° C avant votre arrivée. À défaut, il faut augmenter la température à votre arrivée. Un radiateur électrique d'appoint peut être utilisé à votre arrivée pour faciliter la mise en température de l'appartement. Normalement, il ne doit plus être mis en fonction durant votre séjour.

Attention à la consommation inutile d'électricité.

Les locataires sont instamment priés de ne pas fumer à l'intérieur du logement.

Ordre dans les parties communes

Nous vous rendons attentifs (ainsi que vos locataires) de ne pas encombrer les corridors ainsi que les autres parties communes de vos effets personnels (chaussures, mobilier), ceci afin de ne pas entraver le travail de la conciergerie et de maintenir les parties communes accueillantes et propres.

2. Arrivée, départ et restitution du matériel

Dès le début de votre séjour, prière de parquer votre voiture dans le parking souterrain à l'emplacement réservé (A2).

Dans l'appartement, prière de ne pas toucher les tableaux et autres décorations.

Les armoires ou parties d'armoires vides sont à la disposition des locataires.

Lorsque vous sortez du bâtiment, prière de toujours prendre une clé avec vous.

Deux lampes de poche sont à disposition.

Tous les modes d'emploi sont disponibles dans un classeur noir situé dans l'armoire à droite sous le bureau.

La cave à vin est réservée aux propriétaires.

À la fin de votre séjour nous vous prions de bien vouloir:

Vider l'eau de l'humidificateur.

Annoncer les éventuels dégâts, vaisselle ou autre, aux propriétaires; le remplacement du matériel est aux frais des locataires, selon liste de prix.

Vider la poubelle et mettre les sacs dans les conteneurs le long du chemin d'accès.

Vider le bac d'eau et le bac de réception de la machine à café.

Remplacer les boissons et les aliments consommés par les mêmes produits de la même marque.

Restituer l'appartement en ordre, en particulier le lave-vaisselle (laisser la porte entrouverte), le four et le réfrigérateur (**n'y rien laisser de périssable et le laisser enclenché sur 2,5**). Merci de ne pas modifier les températures, ni du

réfrigérateur, ni du congélateur, ne rien changer au chauffage (s'arrête tout seul). Nettoyer la cuisinière vitrocéramique et le four après chaque utilisation, dégraisser avec spray adéquat à disposition + papier ménage, nettoyer avec torchon et produits adéquats, **ne jamais frotter avec éponge rugueuse, mais avec le racloir.**

Aspirer les tapis, ne pas les secouer sur la terrasse (un aspirateur est à disposition au fond de l'armoire du corridor).

Fermer les stores avant le départ (les interstices de la moitié supérieure des stores doivent laisser passer la lumière).

Fermer les fenêtres et porte-fenêtres, y compris les impostes (fenêtres inclinées).

Contrôler si les boutons du four et du vitrocérame sont bien sur 0.

Éteindre **impérativement** les 3 interrupteurs allumés (selon vos besoins) à votre arrivée:

- a. TV/Radio, etc.
- b. Machine à café, etc.
- c. PC/Imprimante, etc.

3. Prix et réservation

Réservation par Internet sur le site arcloc.ch.

Les prix sont indiqués sous l'onglet réservation et en fonction de la période.

Le chauffage, l'électricité, l'eau chaude et froide ainsi que la taxe de séjour sont inclus dans le prix de location.

Remettre le linge propre et repassé en même temps que le jeu de clés et la télécommande à Marie-Louise Steulet.

Pour tout renseignement, contacter Mme Marie-Louise Steulet au 079 700 43 43 ou mlsteulet@tilleul.ch.

Merci de vos bons soins.